

Projet de santé de territoire ou dérivatif ?

Après la tenue de la première réunion du Comité de pilotage pour l'élaboration d'un projet de santé pour le Diois et la rencontre avec les deux experts chargés de piloter le dossier, le Collectif de Défense de l'Hôpital de Die tient à rappeler les exigences des 2 000 personnes qui manifestaient dans les rues de Die le 27 septembre 2008 et des 9 700 pétitionnaires : maintien pérenne de la maternité et de la chirurgie d'urgence ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

La période transitoire du 1^{er} septembre au 31 décembre 2008, avec mise en place d'une chirurgie programmée de semaine du lundi au jeudi et ouverture du bloc ne fonctionnant le week-end que pour la maternité, a été un échec. Devant les témoignages, il faut en tirer les conséquences et revenir à la situation antérieure qui donnait satisfaction, tout en l'améliorant et en nommant un second chirurgien..

Nous ne cautionnerons aucune décision qui pourrait aller à l'encontre des exigences de la population en matière de proximité et d'égalité devant les soins pour toutes et tous, partout, sur tout le territoire diois.

Nous n'accepterons pas que, sous couvert d'un projet de santé de territoire, l'ARH et ses représentants fassent de notre région du Diois l'expérimentation du projet de loi Bachelot : « Hôpital, patients, santé, territoires ». Nous n'oublions pas que, lors de la conférence de presse du 8 octobre 2008, en préfecture de la Drôme, le directeur de l'ARH avait indiqué dans les questions réponses : « On a peut être été un peu anticipateur du projet de loi Bachelot ». Alors, projet de santé de territoire répondant aux besoins des Dioises et des Diois avec, notamment, le maintien et le développement de tous les services hospitaliers existants ou dérivatif pour remplacer la maternité par un centre périnatal et la chirurgie d'urgence par de la chirurgie programmée quelques jours par semaine ? Telle est la question que nous posons. Nous apprécions positivement, que l'action persévérante des Dioises et des Diois ait été vivement relayée au Comité de pilotage où a été acté le maintien de la maternité jusqu'au 22 juillet 2009, le planning des naissances étant établi jusqu'à cette date. C'est un encouragement à poursuivre la lutte.

Nous appelons la population et les élus à rester mobilisés. Nous proposons un rassemblement devant la sous-préfecture lors de la prochaine réunion du Comité de pilotage. Nous renouvelons notre demande de réunion du Conseil d'Administration dans les plus brefs délais afin qu'il revienne sur l'acceptation du plan de restructuration de notre hôpital.

Collectif de Défense de l'Hôpital de Die

Le 16 décembre 2008

Blog : <http://www.collectifhopitaldie.org>